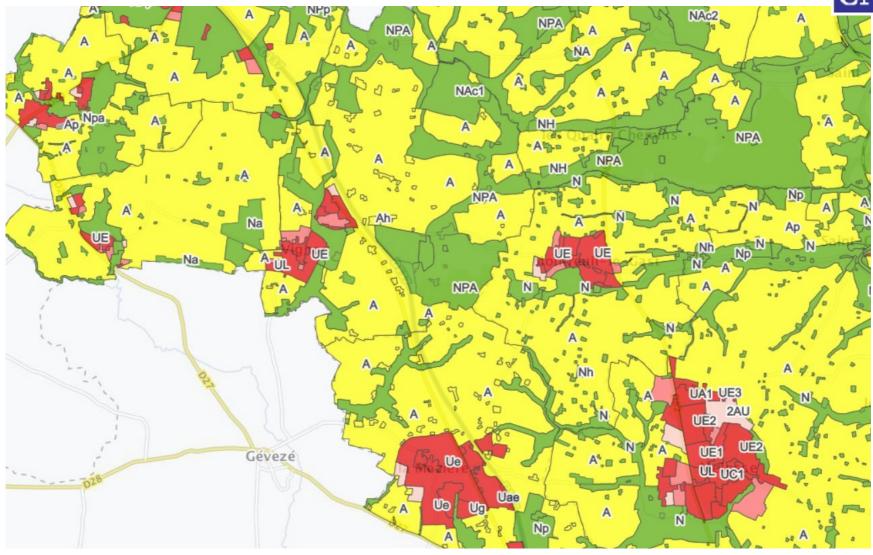


GT CNIG DDU





Ordre du jour

- Revue du précédent compte-rendu, infos diverses
- Actus métier et avancement du SG1 "Evolution de la réglementation" (A. Vaillier)
- Avancement du SG5 "Symbolisation" (N. Kulpinski)
- Avancement du SG6 Structuration du règlement d'urbanisme (A. Lenain)
- Maintenance évolutive des géostandards d'urbanisme (A. Gallais)
- Analyse de besoin : standardisation des PVAP



Actus métier

Point d'avancement SG1

RECUL DU Représentation graphique des zones 0-30 et 30-100 TRAIT DE COTE Validé juridiquement par le bureau QV3, l'annulation ANNULATION partielle d'un SCOT sera intégré au standard pour être PARTIELLE DE visible par l'utilisateur. SCOT Standardisation des secteurs d'implantation et DISPOSITIONS d'exclusion d'installations de production d'énergies ÉNERGIES renouvelables RENOUVELABLES Art I 151-42-1 du code de l'urbanisme. NOMMAGE DES Séparer les résumés non techniques et les notices des PIÈCES ÉCRITES évolutions dans le répertoire 1_rapport_de presentation RAPPORT DE



PRÉSENTATION

Point d'avancement SG1

RÉSUMÉ Recul trait de côte

- ✓ Loi C&R
- ✓ Liste de communes fixés par décret
- ✓ Etude pour la réalisation d'une carte locale
- ✓ Zone 0-30 et 30-100
- ✓ Intégrée obligatoirement au PLU dans un délai de 4 ans

Création de deux nouveaux codes / sous-codes (54-01 et 54-02) de prescription d'urbanisme pour représenter les zone 0-30 et 30-100.



Point d'avancement SG1

 Séparer les résumés non techniques et les notices des évolutions dans le répertoire 1_rapport_de_presentation

Actuellement	Contenu	Proposition de nommage
XXXXX_rapport_1	Rapport de présentation	XXXXX_rapport_initial_1
XXXXX_rapport_2	Rapport de présentation	XXXXX_rapport_initial_2
XXXXX_rapport_3	Résumé non technique	XXXXX_rapport_initial_rnt_1
XXXXX_rapport_4	MS1	XXXXX_rapport_evolution_MS1_1
XXXXX_rapport_5	MS2	XXXXX_rapport_evolution_MS2_1
XXXXX_rapport_6	M1	XXXXX_rapport_evolution_M1_1
XXXXX_rapport_7	RA1	XXXXX_rapport_evolution_RA1_1
XXXXX_rapport_8	MS4	XXXXX_rapport_evolution_MS4_1
XXXXX_rapport_9	MEC1	XXXXX_rapport_evolution_MEC1_1
XXXXX_rapport_10	RA2	XXXXX_rapport_evolution_RA2_1
XXXXX_rapport_11	M2	XXXXX_rapport_evolution_M2 <mark>_1</mark>
XXXXX_rapport_12	M2	XXXXX_rapport_evolution_M2 <mark>_2</mark>

- Dans la table DOC_URBA, ajouter l'attribut NOMRAPP pointant vers le fichier correspondant à la procédure :
 - Si E => rapport_initial_1
 - Si c> => le fichier portant le suffixe c>



Servitudes d'utilité publique

- Trois projets de décrets :
 - modification de certains régimes d'autorisations applicables aux coupes et abattages d'arbres. Ajout d'une nouvelle catégorie de SUP PM8 de passage et d'aménagement en application des articles L. 134-2 et L.134-3 du code forestier.
 - Le décret passe au Conseil d'Etat début mars et devrait normalement être adopté dans le mois.
 - ajout d'une nouvelle catégorie de SUP **PM9** relatives aux « **zones de danger** » exposées à un danger élevé de feux de forêt et de végétation, instituées en application des articles L. 567-4 à L. 567-6 du code de l'environnement ».
 - Le projet de décret de la SUP **PM9** sera examiné en section au Conseil d'État fin mars avec une publication début avril.
 - transfert de la rubrique « Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements » à la rubrique « Sécurité et salubrité publique » pour les SUP :
 - 11 : maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transports de gaz, produits chimiques et certaines canalisations de distribution de gaz
 - 13 : canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



Avancement du SG1 « évolution de la réglementation »

Ordre du jour SG1 du 12 mars :

- Recul du trait de cote
 - 242 communes concernées
 - dont 18 engagées : (10) dans un PLUi, (7) dans un PLU, et (1) dans une CC
- Annulation partielle dans le standard SCOT
- Proposition E. Henrot de "séparer les résumés non techniques et les notices des évolutions dans le répertoire 1 rapport de presentation"
- Proposition A. Cocquière d'intégrer les dispositions en lien avec les énergies renouvelables dans le PLU :
 - OAP zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (en l'absence de SCoT) => déjà intégré dans le standard
 - secteurs d'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables, et plus seulement les éoliennes, sous conditions (L151-42-1 I) => à intégrer dans le standard ?
 - secteurs d'exclusion d'installations de production d'énergies renouvelables (sous conditions, notamment, il faut qu'une cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations ENR ait été arrêtée) (L151-42-1 II) => à intégrer dans le standard ?

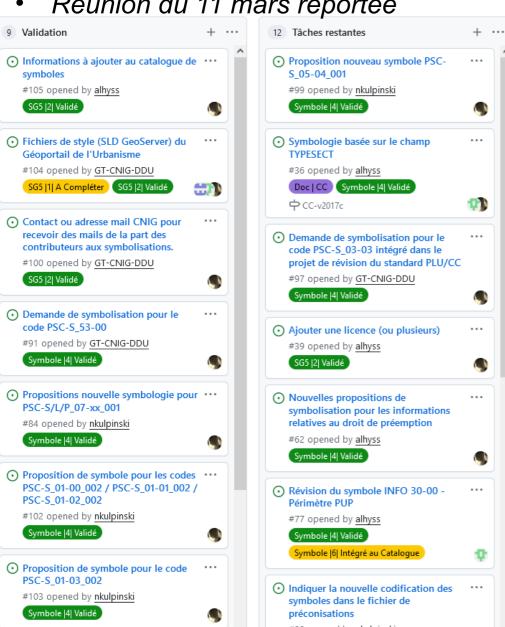


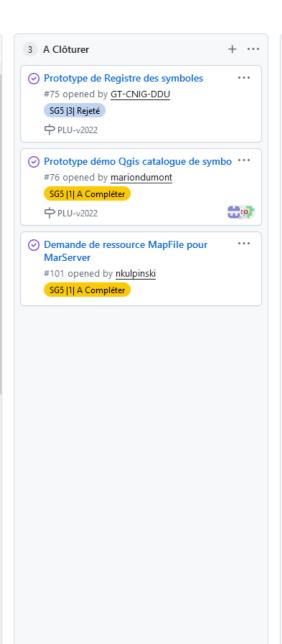
Point d'avancement SG5 : Symbolisation

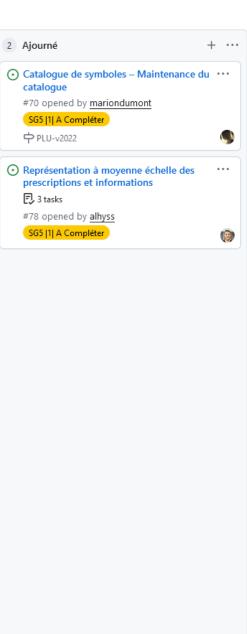
SG5

- https://github.com/cnigfr/DDU-SG5-SYMBOLISATION
- Réunion du 12 décembre 2023 :

Réunion du 11 mars reportée







Point d'avancement SG6 : Structuration du règlement d'urbanisme



Standard Niveau 2

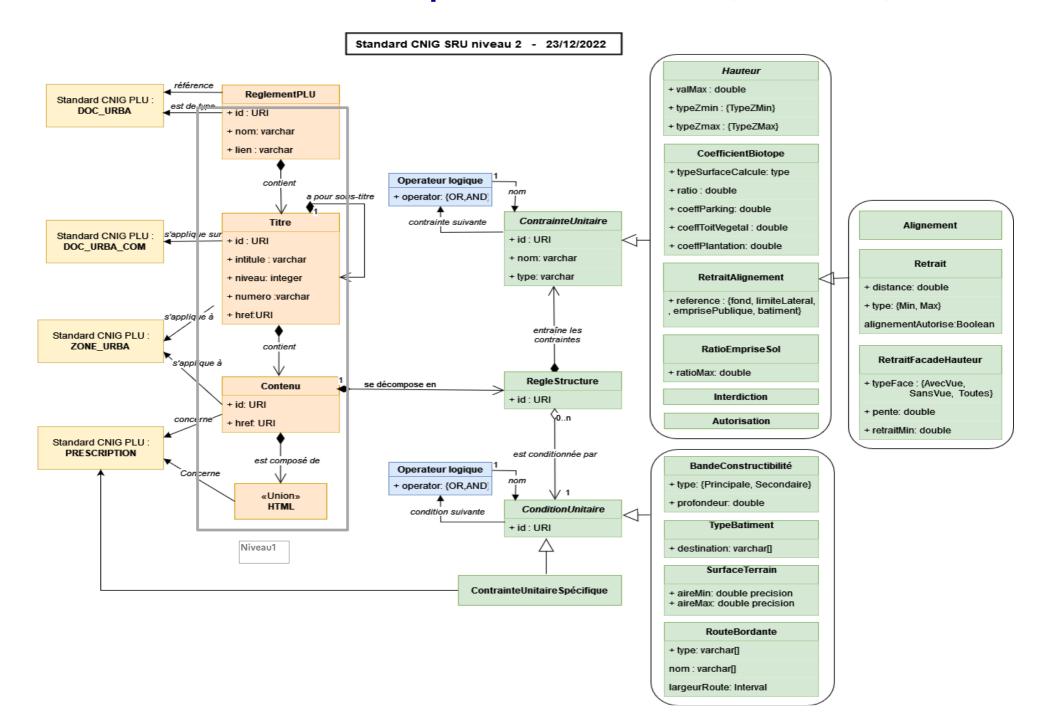
Le standard de niveau 2 définie une structure pour la modélisation des règles d'urbanisme, ce qui facilitera davantage la rédaction du règlement en proposant, par exemple des règles prédéfinies.

La **classe contenu** définie dans le standard de niveau 1 permet de faire le lien avec le niveau 2 du standard. Le niveau 2 du standard est un enrichissement de cette classe.

Le niveau 2 permet l'articulation du contenu des articles d'urbanismes avec des règles structurées qui sont associées à des conditions et des contraintes.

Dans cet objectif deux classes abstraites « Contraintes Unitaires » , « Conditions Unitaires » ont été ajoutées dans le modèle UML ainsi que des opérateurs logiques tels que ET/OU pour l'ajout ou la sélection des différents éléments de ces classes.

Modèle conceptuel de données (Niveau 2)



Evolutions suite à la dernière réunion :

- https://github.com/cnigfr/structuration-reglement-urbanisme
- Amélioration de l'interface de saisie web (suite à la définition des identifiants)
- Rédaction du projet de standard SRU niveau 2 en cours
 - Améliorations rédactionnelles
 - Améliorations du modèle de données en réunion du 8 mars
- Les dernières réunions du SG6 se sont déroulées :
 - Le 08/01/2024
 - Le 08/03/2024
- Prochaine réunion prévue le 18 avril

Maintenance évolutive des géostandards

Evolutions du standard PLU/CC

- La Commission des standards a validé sans réserve la révision du standard PLU/CC v2024-01 avec :
 - nouvelle organisation du répertoire 0_Procedure
 - nomenclature des procédures d'urbanisme pour les PLU.
- ajout des PRESC 54-01 et 54-02 pour les zones de recul du trait de côte à horizon 30 ans et 100 ans.
- ajout des PRESC 55-01 et 55-02 pour les implantations des installations EnR
- en cours : renommage des pièces du répertoire 0 rapport de presentation
 - prévoir l'ajout attribut DOC_URBA.nomrapp pointant vers le bon fichier (cf diapo 6)

							,	
12/03/24	PLU	v2024-01			p35 §3.3	amélioration	ajout prescriptions 55_01 et 55-02 implantations des installations d'énergie renouvelable	
12/03/24	PLU	v2024-01			p35 §3.3	amélioration	ajout prescriptions 54_01 et 54-02 pour les zones de recul du trait de côte	
20/12/2023 - DIFFUSION DU STANDARD CNIG PLU/CC v2024-01								
04/10/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	§4.3	§4.3	amélioration	caractères autorisés dans les champs LIBELONG, LIBELLE, TXT de HABILLAGE_T	
28/09/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	§4.3	§4.3	amélioration	révision du contenu du répertoire 0_Procédure	
28/09/23	PLU	v2022-10	v2024-01		§4.3	amélioration	5_Orientations_amenagement est renommé 5_OAP, ainsi que les fichiers pdf	
28/09/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	§3.2	§3.3	amélioration	renommage des codifications MC et MJ en MEC et MAJ dans ProcedureUrbaType	
13/09/23	PLU	v2022-10	v2024-01		p30 §3.3	amélioration	ajout PRESC 03-03 : Interdiction de reconstruction à l'identique	
17/08/23	PLU	v2022-10	v2024-01		p29 §3.3	amélioration	ajout destination 47 : "lieux de culte" et 55 : "cuisine dédiée à la vente en ligne"	
16/05/23	PLU	v2022-10	v2024-01		p32 §3.3	amélioration	ajout PRESC 18-15 18-16 53-00 et 03-03 (TVB, Zone accélér. EnR, dérogation au L.111-6)	
21/04/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	§3.1	§3.2	amélioration	précisions apportées au contenu de la table DOC_URBA	
20/04/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	§3.2	§3.3	amélioration	n° correspond au numéro de la procédure depuis la dernière élaboration ou révision générale	
20/04/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	p32 §4.3	p47 §4.3	amélioration	possibilité d'accents et d'espaces dans les champs LIBELLE	
20/04/23	PLU	v2022-10	v2024-01		§4.1	amélioration	règle de partage de géométrie avec le cadastre accentuée pour les zones et prescriptions	
14/04/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	toutes	toutes	amélioration	précision sur l'unicité de la valeur de DATAPPRO	
12/01/23	PLU & CC	v2022-10	v2024-01	toutes	toutes	correction	actualisation des hyperliens vers le nouveau site du CNIG	
16/11/2022 - DIFFUSION DU STANDARD CNIG PLU/CC v2022-10								

Evolutions du standard SCOT

- ajout, dans les documents annexés, de « l'exposé des motifs des changements apportés » (proposition de la FédéSCOT)
- prise en charge de l'annulation partielle de SCOT
- révision du contenu de 0_Procedure, en harmonisation avec le standard PLU

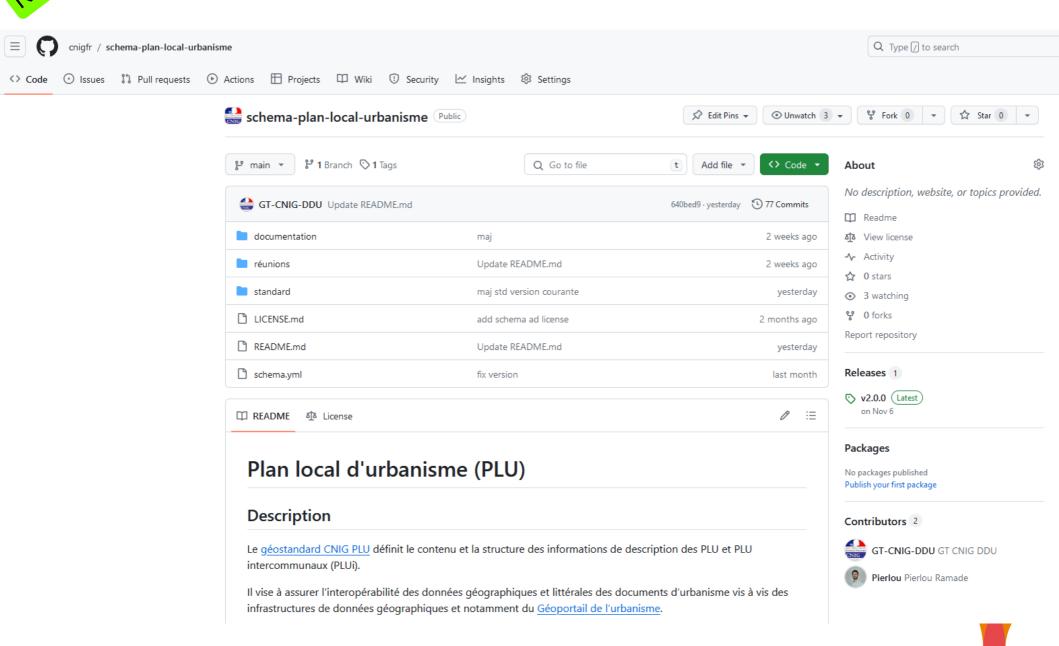
04/03/24	SCOT	v2021		§4.3	amélioration	ajout de « l'exposé des motifs des changements apportés » dans les documents annexés		
29/02/24	SCOT	v2021		§4	amélioration	prise en charge de l'annulation partielle de SCOT		
04/10/23	SCOT	v2021		§4.3	amélioration	révision du contenu de 0_Procedure, en harmonisation avec le standard PLU		
04/10/23	SCOT	v2021		§3.3	amélioration	révision de ProcedureUrbaType		
	VALIDATION DU STANDARD CNIG "Nouveau" SCOT v2021, suite à l'ordonnance du 17 juin 2020 (Commission Données du 10/06/2021)							
10/12/20	SCOT	v2018	v2018	§3.2 p12	correction	Les attributs RAPPORT, PADD et DOO passent à 40 caractères pour supporter le CodeDU (qui oblige à dépasser les 30 caractères de l'attribut RAPPORT)		
13/03/19	SCOT	v2018	v2018	§3.1	correction	révision des systèmes de référence (suite au décret n° 2019-165) – Millésimé 2019-03		
	VALIDATION DU STANDARD CNIG SCOT v2018 (Commission Données du 02/07/2018)							

Evolutions du standard SUP

- Le standard SUP n'a initialement pas prévu de règlements des SUP
 - Seule solution actuellement : le concaténer à l'acte instaurant la SUP.
- Solution proposée :
 - intégrer dans la table SERVITUDE deux attributs de type REGLT et URLREGLT pour le règlement et/ou son url.
 - Le nom du fichier dans REGLT serait de forme similaire à l'acte (avec un suffixe _reg) :
 catégorie de la SUP>_<nom de la SUP>_{date_de_décision}_reg.pdf
 - Ces attributs seraient facultatifs car ne concernent que certaines SUP : les PM, les AC4...
 - pour les PM : URLREGLT pour établir un lien direct avec Géorisques, n'étant pas question de stocker le fichier du règlement d'un PPR

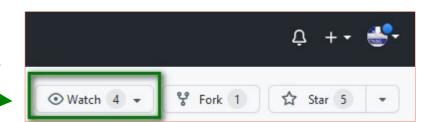
Révision du standard PLU / CC

Le Github du GT CNIG DDU : https://github.com/cnigfr/schema-plan-local-urbanisme



Contribuer via les « Issues » du Github

- Le Github du GT CNIG DDU : https://github.com/cnigfr/schema-plan-local-urbanisme
- Créer un compte Githb
- Cliquer sur la touche watch pour s'abonner aux issues





Analyse de besoin : standardisation des PVAP

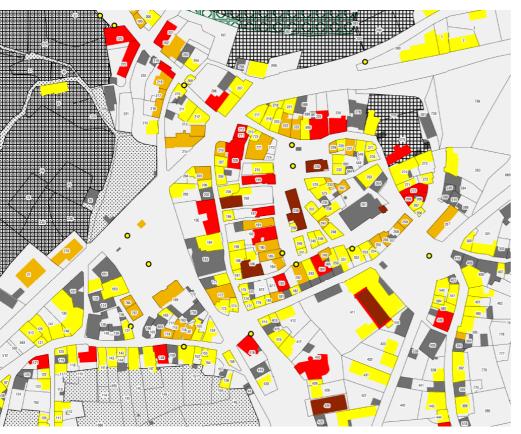
Vocabulaire

et paysager

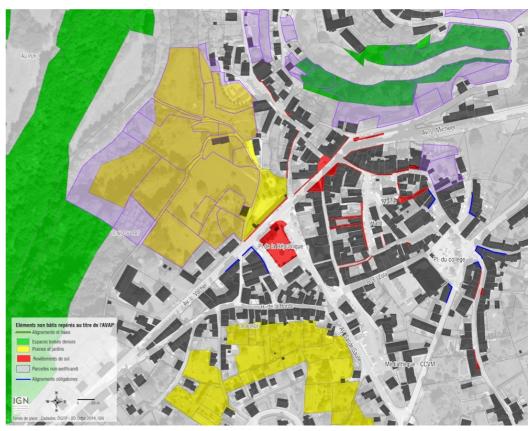
Vocabalano									
Nom	Abbrév •	Gestion	Codification	Standardisation	Obsolescence				
Site patrimonial remarquable	SPR	DRAC	SUP AC4	CNIG SUP G = le périmètr A = identique	e				
Plan de sauvegarde et de mise en valeur	PSMV	AC DU	PSMV (comme DU)	CNIG PSMV					
Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine	PVAP	AC DU	SUP (~AC4bis)	CNIG SUP G = le périmètre A = identique					
Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine	AVAP	AC DU	SUP AC4bis	CNIG SUP G = le périmètre A = identique	Depuis 2016, « AVAP = SPR » (en réalité, AVAP = SPR + PVAP)				
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain,	ZPPAU P	AC DU	SUP AC4	???	Caduques depuis 2016				

Exemples de PVAP

Classification des bâtiments protégés



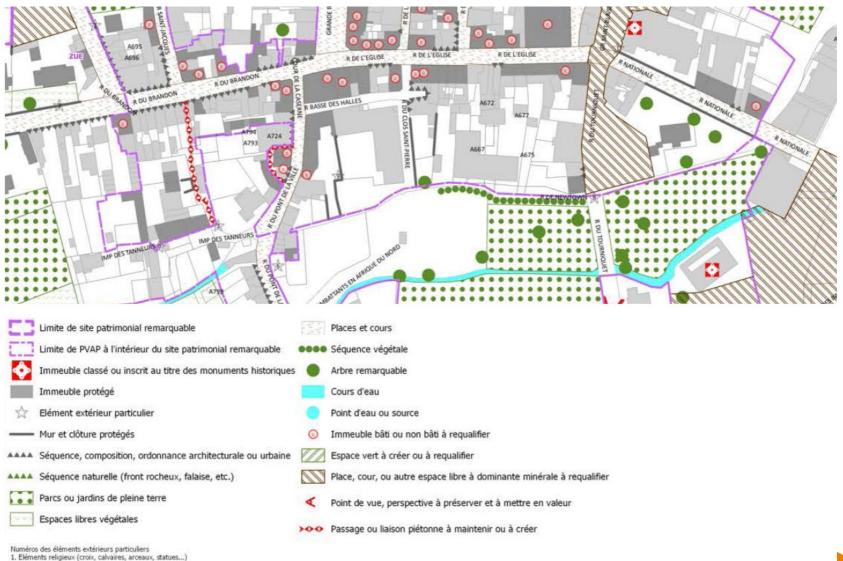
Protection d'autres éléments





Exemples de PVAP

Autre exemple de symbolisation



2. Puits, fontaines

3. Portails, portillons, porches

4. vestiges architecturaux anciens (portes, fenêtres...)

5. Escaliers

7. Monuments aux morts

9. Autres éléments



Saisie d'un PVAP au standard CNIG SUP

Standard CNIG SUP
Acte (PDF)
Standard CNIG SUP
Générateur = Assiette

Données géographiques correspondant au diagnostic du

Données géographiques des prescriptions du règlement graphique

Données géographiques des secteurs du règlement (surtout AVAP)

patrimoine

Atteinte des limites du standard CNIG SUP

- Tous les documents = 1 gros PDF
 - Tulle: 608 pages, du A4 au A0, 184 Mo
- Ne permet pas la publication des données géographiques autres



Besoins sur les PVAP/AVAP

- Un usager consulte le GPU pour connaître la règlementation applicable à un terrain
 - GPU répond que toute la commune est en SPR, et qu'il faut lire un PDF de 600 pages
 - → L'usager voulait en réalité savoir si :
 - la maison / l'arbre / la haie / le fournil / le puits sont identifiés comme élément remarquable au BAD UX titre du PVAP
 - · dans quel secteur de PVAP on se trouve
 - trouver le règlement littéral du PVAP, idéalement ouvert à la bonne page
- Un instructeur utilise le GPU dans son logiciel d'instruction pour préparer les certificats d'urbanisme.
 - Il a besoin d'indiquer dans quel secteur du SPR se situe le terrain
 - Il a besoin d'indiquer les prescriptions particulières s'appliquant au terrain
 - Il doit quand même lire lui-même la carte PDF
- Une autorité en charge des documents d'urbanisme se trouve gênée par le fait que des documents (les données géographiques) ne sont pas publiés là Open Data 2000 où on les attend : sur le GPU





Axes de standardisation

- Séparation et dénomination prévisible des pièces écrites
 - Liste globalement fixée par la Loi
- Modélisation géographique et attributaire
 - Éléments de diagnostic
 - Secteurs
 - Éléments protégés
 - Prescriptions particulières : pas de liste officielle
- Représentation cartographique de ces éléments
 - Pas de liste officielle



Axes de standardisation

- Séparation et dénomination prévisible des pièces écrites
 - Liste globalement fixée par la Loi
- Modélisation géographique et attributaire
 - Éléments identifiés (diagnostic) → INSEE_DIAG_SURF_DATAPPRO
 - Secteurs → INSEE_SECTEUR_PVAP_DATAPPRO
 - Prescriptions particulières INSEE_PRESCRIPTION_P/L/S_DATAPPRO
 - pas de liste officielle
- Annexes obligatoires → INSEE_INFO_PCT/LIN/SURF_DATAPPRO
 - pas de liste officielle
 - MH, ZPPA
- Représentation cartographique de ces éléments
 - pas de liste officielle





Merci de votre participation

Arnauld GALLAIS

+33 (0)2 40 12 84 76 arnauld.gallais@cerema.fr